

*DONCIEUX Dorian*  
*JOUBERT Quentin*  
3<sup>e</sup>4

## Ces / Ses

« Ces » et « Ses » sont tous les deux des adjectifs.

### Leur différence :

« ces » est un adjectif démonstratif désignant plusieurs objets en les montrant, et « ses » est un adjectif possessif désignant plusieurs objets en précisant leur appartenance.

Ce sont aussi des homophones.

Ils ont donc la même phonétique : [sɛ]

### Exemples tirés de L'écho des cavernes de Pierre DAVY

#### Ces :

Sapiens la regarda, émerveillé de ce gazouillis dont il aurait été incapable et qui allait si bien à **ces** insaisissables animaux.

Dans cet exemple, « ces » indique bien les animaux que Sapiens regarde ; ils n'appartiennent à personne.

#### Ses :

Sapiens saisit un épieu qui traînait au pied de la paroi et le mit entre les mains d'un de **ses** frères cadets.

Ici, « ses » indique bien que ce sont les frères de Sapiens ; ce sont les siens.